

Communiqué de presse

Paris le 22 janvier 2025

PLF 2025 : la survie des universités est en jeu !

La volonté affichée par le Premier ministre, dans sa déclaration de politique générale, de faire de l'éducation et de l'enseignement supérieur des priorités gouvernementales a constitué un signal positif, hélas très vite rattrapé par les restrictions budgétaires pesant sur les universités.

France Universités n'ignore rien de l'effort de maîtrise ou de réduction des dépenses publiques du pays, car les universités y prennent leur part depuis des années. Leur situation devient aujourd'hui intenable, faute d'une juste compensation des charges qui lui sont unilatéralement imposées par l'État, dont le CAS Pensions et les mesures Guerini. Les établissements sont arrivés au point de bascule où ils vont être obligés de prendre des mesures qu'ils savent problématiques pour l'avenir de la jeunesse et des territoires : fermeture de diplômes ou d'antennes universitaires, réduction des capacités d'accueil, réduction de leurs offres de services, gel ou report de leurs investissements alors qu'une partie de leur patrimoine immobilier est vétuste et énergivore.

Après la diminution de crédits à hauteur de 550 millions d'euros sur l'ensemble de la Mires prévue par rapport à la Loi de finances initiale de 2024, c'est désormais un nouveau coup de rabot à hauteur de 630 millions d'euros qui a été décidé lors des débats de ce lundi 20 janvier, au Sénat, pour le périmètre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Même si les universités et les écoles sont moins impactées que les organismes de recherche, le signal global à destination de la communauté universitaire n'est pas pour autant encourageant, tout comme l'annonce de la réduction des crédits LPR. Enfin, le retrait annoncé du financement de l'ESR de la part de nombreuses collectivités territoriales contribue aussi à la morosité ambiante.

En séance publique, le volontarisme du ministre en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche a permis d'obtenir une compensation partielle du CAS Pensions à hauteur de 100 millions d'euros sur les 180 millions nécessaires, ce qui pourrait constituer une première inflexion marquant une volonté de ne pas délaissier notre jeunesse et la recherche. France Universités tient aussi à saluer la volonté de ne pas complètement sacrifier la LPR en maintenant le financement des mesures RH et d'une partie de l'abondement aux SATT.

Pour autant, ces arbitrages sont loin de couvrir le financement des autres mesures qui s'imposent aux établissements (dont les mesures Guerini). De plus, cette contribution partielle au CAS Pensions est, en 2025, modulée par une réduction de 55 millions d'euros appliquée au programme 150.

Persister à sous-financer notre université marquerait une décision politique faisant le choix d'hypothéquer l'avenir de notre pays.

France Universités appelle donc à la responsabilité collective de la représentation nationale et du gouvernement pour tirer l'Université de la situation dans laquelle les orientations budgétaires actuelles l'enferment.

Contact presse :

Bastien Florenty

Chargé des relations presse

presse@franceuniversites.fr

06 64 06 69 36